

BULLETIN DE DEMANDE D'ADHESION

A retourner par courrier ou par mail à :

Association Espoir-CFDJ

A l'attention du secrétariat de direction

63, rue Croulebarbe – 75013 Paris

espoirsiege@espoir-cfdj.fr

Tout candidat adhérent est soumis à une procédure d'agrément

Chaque personne désireuse de rejoindre l'association en y adhérant doit remplir ce bulletin de demande d'adhésion accompagné d'une lettre de motivation et de la pleine adhésion d'une à la charte des valeurs de l'Association ci-après.

Une personne mineure d'âge peut adhérer à une association (art. 15 -Convention Internationale des droits de l'enfant) dans le respect de la loi du 28 juillet 2011 et est en droit d'y exercer toutes les responsabilités découlant de cette adhésion.

Par délégation du conseil d'administration, toute demande d'adhésion est soumise au Président et au Vice-Président mandatés à cet effet afin d'agréer ou refuser conjointement une candidature. Ils peuvent décider de rencontrer l'intéressé.

Tout nouveau membre doit **être parrainé par au moins deux membres de l'Association** (administrateurs, adhérents) qui motiveront par écrit l'intérêt qu'ils voient à cette adhésion.

Le Président rend compte aux membres du bureau des candidatures reçues et des suites données. Cette décision motivée est transmise au candidat par courrier ou courriel.

La candidature est à adresser au Président par tout moyen à sa convenance (courrier simple, recommandé ou courriel).

Nom et Prénom :

Adresse :

.....

N° de téléphone portable ou fixe :

Courriel :

en cochant cette case, j'accepte que l'association Espoir-CFDJ enregistre mes coordonnées personnelles au titre de mon adhésion pour l'année en cours.

Date

Signature

Charte éthique (article 10 du règlement intérieur)

Les membres de l'Association s'engagent à faire preuve d'une parfaite probité, en toutes circonstances, que ce soit dans l'Association ou en dehors. Ils s'efforceront de participer activement à la vie de l'Association et d'œuvrer à la réalisation de son objet.

Les membres s'abstiendront de porter atteinte d'une quelconque façon à la réputation, à l'image et aux intérêts de l'Association et des autres membres. Ils respecteront strictement la confidentialité des informations non-publiques dont ils pourront avoir connaissance au sujet de l'Association et des autres membres.

Ils ne divulgueront pas les coordonnées des autres membres et de leurs représentants et ne les utiliseront pas pour des finalités étrangères à l'objet de l'Association. Ils s'engagent en particulier à ne pas en faire une quelconque utilisation commerciale et à ne pas les utiliser ou permettre leur utilisation à des fins de prospection et de démarchage.

Les membres n'agiront pas et ne s'exprimeront pas au nom de l'Association sans habilitation expresse et écrite du Président ou du conseil d'administration. Ils prendront toutes les mesures appropriées pour prévenir et empêcher tout conflit d'intérêts.

Les membres informeront dans les meilleurs délais le conseil d'administration de tout conflit d'intérêts éventuel et généralement de toute difficulté qui pourrait survenir en relation avec l'Association.

Avec l'aval du Conseil d'administration, l'Association proposera à tous les adhérents et collaborateurs salariés ou bénévoles de l'Association une déclaration sur l'honneur sur leur moralité. Au cas par cas il tirera les conséquences d'un refus ou de l'impossibilité de remplir cette déclaration.

En cochant cette case je certifie sur l'honneur adhérer à la charte éthique d'Espoir-CFDJ

Date

Signature